

# Les modalités d'inscriptions 2022



## 1<sup>RE</sup> RENTRÉE SCOLAIRE (maternelle ou nouvel arrivant)

### Service VIE SCOLAIRE

02 40 80 85 37

viescolaire@saintsebastien.fr



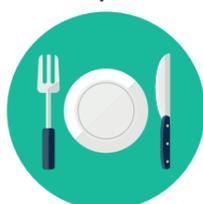
Pré-inscriptions  
du **1<sup>er</sup> mars au 29 avril 2022**

Pièces justificatives :

- ▶ Livret de famille
- ▶ Attestation de responsabilité civile de la famille avec nom de l'enfant
- ▶ Carnet de santé de l'enfant
- ▶ Numéro allocataire CAF et attestation quotient familial ou avis d'imposition N-2
- ▶ En cas de séparation : extrait de jugement de garde des enfants ou attestation écrite.



Si vous avez déjà fourni les pièces énumérées ci-dessus à un autre service municipal et si votre situation familiale n'a pas changé, vous pouvez procéder à l'inscription sans avoir besoin de transmettre à nouveau ces documents.



Restauration scolaire et périscolaire : **votre enfant sera automatiquement inscrit.** Vous n'avez pas besoin de faire de démarche supplémentaire.